



Association
Les Îles du Ponant

Procès-verbal Conseil d'Administration

Île d'Aix
22-23 sept. 2016

Chausey
Bréhat
Batz
Ouessant
Molène
Sein
Glénan
Groix
Belle-Île
Houat
Hoëdic
Arz
Ile aux Moines
Yeu
Aix

Dest. : Mmes et MM. les Administrateurs de l'A.I.P.

Copie pour information :

Mme E. RASSENEUR, Conseillère Régionale référente îles du Ponant

Vivons nos îles

Le Jeudi 22 septembre 2016 à 19 h 30 le Conseil d'Administration de l'Association les Îles du Ponant s'est réuni en Mairie de l'île d'Aix sur convocation en date du 25/08/2016 après une interruption à compter 21h00, ses travaux ont repris le vendredi 23 septembre à 9h00.

➤ **Sont Présents**

- . Mmes/MM. les Maires de : OUESSANT, Denis PALLUEL
MOLENE, Daniel MASSON
SEIN, Dominique SALVERT
LE PALAIS, Frédéric LE GARS
BANGOR, Annaïck HUCHET
HOUAT, Andrée VIELVOYE
HOEDIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU
Île d'ARZ, Marie-Hélène STEPHANY
AIX, Alain BURNET
- . Mme l'Adjointe au Maire de YEUE, Sylvie GROC
- . Mmes/MM. les représentants de GROIX, Marie-Françoise ROGER
l'île aux Moines, Marie-Paule BELLEGO
- . Mme la représentante du Conseil départemental du Morbihan, Karine BELLEC
- . M. le représentant des Compagnies de transports, Gérard BOUCHET

➤ **Ont donné pouvoir :**

- . M. Patrick HUET, Maire de Bréhat
- . M. Norbert NAUDIN, Maire de Sauzon
- . M. Philippe LE BERIGOT, Maire de l'île aux Moines
- . M. Didier LE GAC, Conseil départemental du Finistère
- . M. Bruno NOURY, Conseiller départemental de l'île d'Yeu
- . Mme Anne LE MASSON, représentante des Offices de tourisme.

➤ **Sont également présents :**

- . Mme Karine CLAIREAUX, Sénatrice de St Pierre et Miquelon
- . Denis BREDIN, Charlotte COURANT, Cyril LELONG, Armelle HOUZE, AIP

➤ **Se sont excusés :**

- . Mme Dominique BAUDRY, Maire de Granville et Mme Florence LEQUIN, représentante
- .. M. Guy CABIOCH, Maire de Batz
- . M. Roger LE GOFF, Maire de Fouesnant les Glénan et Mme Laure CARAMARO, représentante
- . M. Dominique YVON, Maire de Groix
- . Mme Véronique BERTHO, Maire de Locmaria
- . M. Jean-Yves de CHAISEMARTIN, Conseiller départemental des Côtes d'Armor
- . M. Eric TARAUD, Vice-Président du CRPME Pays de la Loire

➤ **Vérification du quorum**

Le CA est composé de 25 membres (18 Maires ou leurs représentants, 1 conseiller départemental de l'île d'Yeu, 3 Conseillers départementaux représentant les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, du Morbihan, 3 représentants issus des Comités départementaux et régionaux des pêches, des Compagnies de transport, des OTSI des îles du Ponant.

Le CA se réunit valablement lorsque les 2/3 de ses membres sont présents ou représentés, dans la limite d'un pouvoir par administrateur présent, **soit 17 membres.**

Sont présents ou représentés ce jour **19 membres.**

Denis PALLUEL préside la séance en qualité de Président de l'Association. M. Daniel MASSON assure le secrétariat de la séance en qualité d'administrateur de l'Association.

Après un mot d'accueil de M. Alain BURNET, Maire de l'Île d'Aix, le Président, Denis PALLUEL, propose ensuite d'aborder l'ordre du jour du Conseil d'Administration :

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mars 2016

✓ *Il est adopté à l'unanimité sans observation particulière.*

II – Rapport d'activité 2016

2-1 Dotations d'Etat (surcoût insulaire, amendements dotation parc marin)

Suite aux interventions depuis l'AG 2016, de nombreux échanges ont eu lieu au plus haut niveau :

- Sollicitation de M. le Premier Ministre qui nous a orientés vers Mme Estelle Grellier, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales, chargée des Collectivités Territoriales,
- Rencontre avec Mme Grellier
- Argumentaire adressé à chacun des maires, nombreux retours et soutiens de Parlementaires, de la Région Bretagne qui a saisi le Ministre Baylet.
- Réponse du Ministre Baylet à la Région Bretagne .
- Rencontre du Président Le Drian, argumentaire réponse M. Baylet (voir pièces jointes au dossier).

Depuis, des échanges ont lieu entre Ministères et nous restons dans l'attente :

- de l'Intégration du surcoût (4 M€) dans une dotation aménitaire par le Ministère en charge du Budget
- d'amendements parlementaires pour
 - l'Intégration du surcoût si le PLF ne l'intègre pas (PLF déposé à l'assemblée fin septembre) ;
 - Aménagements techniques pour les situations Sein Molène et dotation parc marin.

✚ Délibération

Après échanges, le Conseil d'Administration autorise, à l'unanimité, le Président à poursuivre la mobilisation des parlementaires et les démarches et à adresser un courrier au Premier Ministre.

2-2 Energie : BEL, TEPCV 29, TEPCV 56-22, TEPCV Yeu, SLILE îles vertes

Le Président rappelle les faits marquants 2016 :

- Signature du programme TEPCV îles du Finistère à Ouessant le 13 mai 2016 :
Subvention Etat : 500 000 € - total programme : 866 875 €

- Accord pour TEPCV Morbihan + Bréhat : convention validée, en attente signature sept-octobre 2016 : subvention Etat 500 000 € - total programme : 957 110 €
- Lancement opérationnel BEL TEPCV 29 – le 6 septembre 2016 à Molène et démarrage des actions et du volet communication.
- Mois de l'énergie décliné par semaine sur Molène, puis Ouessant, Batz et Sein
- Smile (SMart Ideas to Link Energies) - Région Bretagne - Région pays de la Loire : Volet îles verte : île d'Yeu – Ouessant –
Objectif : développer avec les industriels des solutions innovantes
- ICE -Intelligent Community Energy- : programme Interreg Transmanche. Comparaison site isolé (Ouessant) avec unité indépendante (Campus Université Exeter).
Pilotage Bretagne : BDI – SDEF
Implication AIP pour animations citoyennes.
Objectif : avoir des expériences à exporter sur les autres îles.

Délibération

Après échanges avec la Sénatrice de St Pierre et Miquelon sur les projets énergétiques en cours sur son Archipel (projet d'éoliennes plus petites et plus performantes avec EDF, réflexion en cours sur l'hydrolien, économie d'énergie au niveau de l'éclairage, construction d'un réseau de chaleur à partir d'une centrale à fioul...), le Conseil d'Administration autorise, à l'unanimité, le Président - ou le cas échéant un des Maires des îles concernées le représentant - à signer la prochaine Convention TEPCV pour les îles morbihannaises et Bréhat et à mettre en œuvre les différentes actions des programmes évoqués.

2-3 ARS Bretagne : signature du Contrat Local de Santé le 21/10/2016

Le Président rappelle les faits marquants 2016 issus de la collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- Organisation de deux comités de pilotages : 3 mars 2016 et 16 juin 2016,
- Organisation de nombreuses réunions de professionnels et élus
- Signature du Contrat Local de Santé d'une durée de 5 années, avec un cahier de 56 fiches-actions, prévue après le dernier comité de pilotage, le 21 octobre à Bréhat.

Le contrat s'articule autour de :

. 3 axes stratégiques thématiques :

- 1 - Conforter Développer l'accès, la continuité la permanence et l'organisation des soins
- 2 - Développer une démarche de prévention et de promotion de la santé
- 3 - Favoriser les soins et le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie

. 2 axes stratégiques horizontaux spécifiques :

- 1 - Développer les besoins de transport
- 2 - Développer le recours à la e-santé (télémédecine)

- L'année 2017 verra la définition et la mise en œuvre des avenants spécifiques à chacune des îles.

✚ Délibération

Après échanges entre les Maires sur les contreparties à apporter aux médecins pour leur installation sur les îles (logement, cabinet médical, astreintes, salariat...), le Conseil d'Administration autorise, à l'unanimité, le Président à signer le Contrat Local de Santé avec l'ARS.

2-4 Tourisme : inventaire portuaire, Univers des îles, extension hors Bretagne programme 2016, limites financières

2-4-1 - Fin du programme diagnostic ports d'entrée des îles

L'ensemble des ports a été traité, une restitution précise sera prévue lors de la réunion des offices de tourisme fin 2016.

Le financement obtenu provenant de la région Bretagne, toutes les îles n'ont pu être traitées. L'AIP n'apportant que 20%, l'île d'Aix a cependant pu trouver des finances complémentaires. Chausey intéressé n'a pu boucler son budget. Chaque port d'entrée traité dispose d'un diagnostic, certains ont déjà été envoyés ; pour les autres, les envois sont en cours (nécessité de réaliser les diagnostics à une période d'affluence).

2-4-2 - Finalisation du programme 2016

La Région Bretagne a modifié son dispositif d'accompagnement des destinations îles, le projet présenté en 2015 en trois phases a dû s'intégrer dans le dispositif d'appel à projet mis en place pour les destinations touristiques avec plusieurs conséquences :

- Des règles de financement plus contraignantes mais un montant par destination plus intéressant (jusqu'à 50 k€ - 30 k€ en 2015)
 - . 70% pour le confortement des stratégies
 - . 50% pour les actions.
- Certaines destinations débordant les limites de la Bretagne : St Malo – Baie du mont St Michel, Bretagne Loire Océan, **l'intégration de toutes les îles du Ponant dans « l'univers des îles » a été proposé dans le programme 2016** ; validation espérée pour Octobre 2016.

Le programme proposé se décline en deux types d'actions :

1°) Actions de confortement de la stratégie

coût estimé : 40 980€ Participation Région : 70%

1.1 Lien entre stratégie des îles et stratégie des destinations touristiques

Une présentation des situations particulières et enjeux des îles à chaque destination touristique concernée soit :

- . Actualisation des données essentielles des îles pour diffusion / information / sensibilisation des institutions et membres des destinations touristiques
- . Publication l'essentiel des îles
- . Présentation et échanges / stratégies communes Destinations Touristiques – Univers des îles.

1.2 Renforcement d'une stratégie commune des îles.

Détail du programme proposé :

- Ateliers participatifs par île avec professionnels du tourisme, OT, élus :
 - Elaboration, présentation univers des îles
 - Elaboration stratégie commune aux îles
 - Echange et choix sur les données essentielles pour les visiteurs de chaque île :

- . Services touristiques, Points d'intérêt : patrimoine naturel, culturel, productions insulaires remarquables, dimension économique, sentiers itinéraires avec distances, durée, points d'intérêt, patrimoine, paysage, nature etc...Événements culturels, Eléments dynamiques, transition énergétique, écologique, environnement déchets...
- . Informations à partager sur l'ensemble du réseau : localisation, ports d'embarquement, offices de tourisme, mairies, points d'info, sites internet etc.
- . Représentation cartographique minimale avec proposition de stratégie de cartographie et visuels communs aux îles : Services, Points d'intérêt, Toponymie, Itinéraires, Cartographie du réseau des îles,
- . Mise en page-maquette des informations essentielles du réseau.

- Restitution commune pour validation
 - Stratégie univers des îles
 - Stratégie visuels et cartographie

**2°) Productions d'éléments du kit insulaire :
coût estimé 38 580 €**

Participation Région 50%

2.1 Réalisation d'une maquette de carte de présentation de chaque île.

Cette maquette sera mise à disposition libre de droits aux professionnels du tourisme et collectivités.

2.2 Edition de cartes

- . **Cartes grand format**, suivant préconisation du programme 2015, pour information arrivée sur les îles, (deux par îles)
- . **Cartes format dépliant de découverte** de l'île.

2.3 Réalisation d'une maquette cadre journal des îles pour informations annuelles

Il s'agit d'insister sur les faits nouveaux. Ex. : journal des îles (tirage économique diffusion gratuite, édition annuelle grand nombre (2,2 M de visiteurs quel tirage diffusion pour visiteurs) : diffusion abondante dans gares maritimes, bateaux

2.4 Maquette (pour édition saison 2017) du Journal des îles

avec l'activité des îles (au moins un article par île : fait marquant, nouvel entrepreneur, nouvel équipement, activité innovante) + annonce des manifestations ex : îlophone, festival film insulaire etc. + renvoi sur les adresses d'information OT, mairies etc. (seront notamment explorés : un partenariat avec quotidien régional ; une publication indépendante, un partenariat avec les compagnies de transport maritimes desservant les îles).

2.5 Publication du journal saison pour 2017

Si l'AIP peut apporter les 30% du programme « stratégie », pour le programme d'action, les co - participations seront indispensables, ex. : achat d'exemplaires de cartes à l'AIP ou contributions spécifiques des communes, OT, annonceurs pour journal des îles (compagnies maritimes, autres etc...) pour couvrir 30 à 50% des coûts

 **Délibération**

Après délibération, le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, la proposition d'actions ci-dessus et autorise le Président à mettre en œuvre et déposer les programmes permettant de poursuivre le projet « Univers des îles », notamment auprès de la Région Bretagne.

Divers

- . La brochure « l'Essentiel » a été ré-actualisée. Un certain nombre d'exemplaires sera adressé à chaque commune.
- . Il est suggéré qu'un agenda des festivals des îles soit distribué à l'occasion du Festival des Insulaires.

La séance de travail est suspendue à 21 h.

X
X X

Reprise de la séance de travail à 9 h, samedi 23 septembre, sur les autres points de l'ordre du jour.

2-5 Bilan Brest 2016

Le bilan concernant la présence du stand des îles du Ponant à Brest 2016 est très positif :

- De nombreux bénévoles, élus, personnel des offices de tourisme, entrepreneurs insulaires et partenaires ont répondu présents afin que chaque thématique journalière puisse être abordée quotidiennement.
- Sans surprise, la promotion touristique a une nouvelle fois suscitée un gros intérêt au vue du peu de brochures récupérées par le personnel de l'AIP lors du démontage du stand. Les horaires des traversées maritimes n'ont pas eu le même succès.
- De plus, la brochure générale des îles du Ponant est très demandée de la part du public qui préfère, pour ce type de manifestation, un document unique plutôt qu'une multitude de brochures.
- Environ 3500 bulletins de participation au tirage au sort ont été remplis tout au long de la semaine. Ce qui justifie sans nul doute un réel intérêt pour les îles. Ce jeu a contribué à une bonne fréquentation du stand.
- La dégustation des produits des îles est également un bon moyen d'attirer le public afin de découvrir la gastronomie insulaire.
- Outre l'aspect touristique de l'événement, ce type de manifestation est aussi un moment privilégié pour les acteurs des îles de se retrouver et d'échanger sur les projets communs en cours (Organisation du festival Les Insulaires par exemple).
- Bilan financier

Nature	montant TTC
. Coordination générale	1 920,00 €
. Frais de location matériel	100,00 €
. Roll-up festivals	624,00 €
. Bâche Jeu Concours	432,00 €
. Frais hébergement	2 175,00 €
. Frais restauration	599,57 €
. Frais réception et dégustation	241,34 €
. Frais transports/déplacements	258,29 €
. Divers, fournitures bureau	70,48 €
TOTAL	6 420,68 €

- ✚ Aucune remarque particulière n'est faite par les administrateurs sur cette manifestation hormis qu'elle contribue à la notoriété des îles.

2-6 Agence de l'eau

Le Président rappelle qu'un accord-cadre de programmation pour une durée de 3 ans, décliné en annexes avec les projets par île, a été signé le 16 septembre dernier par 16 Maires représentant 13 îles (hormis Granville-Chausey et l'île d'Aix non situées sur le bassin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne).

Les communes ou intercommunalités concernées peuvent maintenant engager les actions retenues.

Le Président salue la collaboration fructueuse qui s'est instaurée entre l'AIP et l'Agence qui, non seulement, a accepté de dé plafonner les aides mais également de majorer « de 40 % les coûts plafonds qui pourront s'appliquer sur certains projets » pour prendre en compte le surcoût insulaire (cf action 5 de l'accord).

2-7 Marque « produit des îles » : présentation chargée de mission

Charlotte COURANT, nouvellement recrutée en tant que chargée de mission Marque « Produit sur les îles » se présente et précise le programme d'actions qu'elle souhaite mettre en œuvre dans les mois à venir :

- **Sur la marque Produit des îles**
 - définition de la marque de son cahier des charges
 - définition identité visuelle et nom
 - Dépôt de marque INPI
 - Test du cahier des charges
 - Inventaire des productions, premier catalogue des productions
 - coordination des producteurs
 - promotion (premières actions médias)
- **sur la structure de mise en réseau**
 - Réunions de travail avec les acteurs de la marque

✚ **Délibération**

Le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, ce programme d'actions.

Louis BRIGAND, présent sur ce point de l'ordre du jour et à l'origine de l'étude ID'ILES sur l'entrepreneuriat dans les îles, se réjouit de cette déclinaison concrète de ses recherches et de l'idée lancée à l'Atelier de Groix par Alain BURNET, Maire de l'île d'Aix, de la création d'un Comptoir des îles.

Le recrutement d'une chargée de mission constitue un vrai outil pour répondre aux attentes des entrepreneurs et il espère que le dépôt de la marque pourra se faire rapidement, après avoir bien défini le cahier des charges.

Les échanges se poursuivent ensuite sur les difficultés des petites épiceries des îles à rester ouvertes à l'année et les défis qu'elles doivent relever face à la concurrence des grandes surfaces continentales auprès desquelles les consommateurs n'hésitent plus à passer des commandes en direct. L'offre de produits frais et de qualité ainsi que l'emploi de personnel saisonnier insulaire peuvent répondre partiellement aux problèmes rencontrés.

II – CONTRAT DE PARTENARIAT ETAT-REGION BRETAGNE

3-1 Bilan d'avancement

Faits marquants 2016 :

- Deux comités de programmation réalisés, un programmé :
Les 28 Avril 2016 - 16 Septembre 2016 - 9 Décembre 2016
- Bilan de consommation des crédits :

CONTRAT DE PARTENARIAT ETAT-REGION-AIP 2015-2020 Etat de consommation des crédits par priorité

Axes	Enveloppes 2015-2020		Déjà mobilisés en CUP*		Solde à ce jour	
	Etat	Région	Etat	Région	Etat	Région
Priorité développement n°1	200 000	1 517 000	76 957	517 179	123 043	999 821
"habiter dans les îles"						
. FA 1.1 : logements sociaux				315 755		
. FA 1.2 : logements pour actifs			76 957	201 424		
Priorité développement n°2	735 000	1 377 000	107 500	49 500	627 500	1 327 500
"Assurer 1 développement économique pérenne"						
. FA 2.1 : Soutien act.touristiques			25 000			
. FA 2.2 : Soutien capacités installations						
. FA 2.3 : Progr. soutien entrepreneurs						
. FA 2.4 : Mise en réseau producteurs			82 500	49 500		
. FA 2.5 : Soutien TIC						
Priorité développement n°3	565 000	1 346 000	132 094	371 271	432 906	974 729
"Préserver les ressources & soutien transition écologique-énergétique"						
. FA 3.1 : Restauration-mise en valeur patrimoines			125 614	44 030		
. FA 3.2 : Gestion déchets				263 851		
. FA 3.3 : Production énergie renouvelable				26 910		
. FA 3.4 : Amélioration performances énergétiques				30 000		
. FA 3.5 : Gestion ressource foncière			6 480	6 480		
Sous-total priorités de développement	1 500 000	4 240 000	316 551	937 950	1 183 449	3 302 050
Axe Services collectifs essentiels	2 500 000	1 060 000	796 992	470 982	1 703 008	589 018
. FA 4.1 : Services au quotidien:sociaux,médicaux, ...			265 794	175 600		
. FA 4.2 : Services petite enfance				29 500		
. FA 4.3 : Services socioculturels et sportifs			531 198	265 882		
Total dotation priorités partagées de développement	4 000 000	5 300 000	1 113 543	1 408 932	2 886 457	3 891 068

* CUP juillet et octobre 2015 / avril 2016 et septembre 2016

Au vu des consommations les constats suivants se dessinent :

- **Axe 1 « Habiter dans les îles »** : forte consommation, plusieurs dossiers en cours de préparation : Houat, Hoëdic probablement dès prochain CUP ou début 2017.
- **Axe 2 « Assurer un développement économique pérenne »** : très peu de consommation : des dossiers notamment de type agricoles (finançables sur précédent contrat) ont des limitations de participation à 40%, ex. hangar île d'Arz, local coin des producteurs à Belle île.
- **Axe 3 « Préserver les ressources et soutenir la transition écologique et énergétique »** : consommation moyenne, peu de consommation sur transition énergétique (à mettre en parallèle avec programmes sectoriel Région et TEPCV apport de subvention de 1 150 000 € pour les îles bretonnes).
- **Axe « Services collectifs essentiels »** : forte consommation (de l'ordre de 45% Région et 32% Etat), surtout sur les équipements socio-culturels.

3-2 Propositions revoyure

Premiers éléments pour négociation à mi - parcours :

- **Axe 1 habiter**
 - logement sociaux : revoir un état des projets à venir : pas sur qu'il y ait beaucoup de projets
 - logement pour actifs : encore des projets
- **Axe 2 « Développement économique »**
 - Proposition à étudier : ouvrir à d'autres maîtres d'ouvrages : Etablissements publics (Conservatoire du littoral), Privés : entreprises ayant leur siège sur l'île, autres etc...
 - Prise en compte du surcoût insulaire sur projet privés...
- **Axe 3 « Préserver les ressources et soutenir la transition écologique et énergétique »**
 - Proposition de diminuer les enveloppes transition énergétique au profit des autres actions et peut être rééquilibrage autres axes.
 - Proposition ouverture à d'autres maîtres d'ouvrage : Etablissements publics, associations...
 - Nouvelle action : Eau en complément de programme Agence de l'eau (possibilité de monter le financement jusqu'à
- **Axe « Services collectifs essentiels » :**
 - Proposition rééquilibrage entre actions et renforcement de la dotation de l'axe.



Délibération

Après des échanges sur l'importance d'associer les communes insulaires aux projets des autres maîtres d'ouvrage (opérateurs logements, intercommunalités...) qui sollicitent les crédits du Contrat de partenariat, le Conseil d'Administration valide, à l'unanimité, la nécessité de faire un nouvel état des projets prévus par les Communes pour disposer d'éléments tangibles pour négocier avec les services de l'Etat et de la Région.

3-3 Ingénierie prospective 2016

Le Président rappelle le programme validé au Comité de Programmation du 16 septembre 2016 avec deux actions :

1°) La résolution du problème de la DGF et de la prise en compte des surcoûts insulaires dans les dotations des collectivités insulaires

2°) L'étude de faisabilité du centre de ressources insulaires qui permettra de valoriser toutes les informations, objets, etc... sur les îles tout en créant occasionnellement de l'activité économique sur les îles (exemple : Université d'été). Le calendrier à ce jour est le suivant :

- Mi-février 2017 : document de cadrage
- Printemps 2017 : rassemblement des acteurs potentiels intéressés (chercheurs, auteurs des îles, personnalités dans les domaines des sciences, des arts, de la culture, de l'économie...)
- Fin juin 2017 : contours précis du projet.


Le projet de programme Interreg de soutien à l'entrepreneuriat n'a pu être lancé et financé cette année comme espéré pour des difficultés à obtenir un engagement d'un partenaire méditerranéen. Il ne sera pas proposé de mobiliser des financements Ingénierie prospective l'an prochain mais la recherche d'un partenaire européen pouvant jouer le rôle de chef de file. Prochain appel à projet : nov-déc 2016.

IV – EVOLUTION LEGISLATIVE DES STATUTS

Le projet proposé dans le dossier du CA prend en compte les modifications législatives intervenues et notamment le nouveau régime de scrutin des Conseillers Départementaux et les nouveaux découpages des Cantons qui rendent les anciens statuts obsolètes.

Par ailleurs, une adaptation et des précisions techniques sont apportées, notamment pour assurer une sécurité juridique plus forte aux membres du CA, du Bureau ainsi que pour l'ensemble des activités de la structure.

A cet effet, le bureau de l'AIP s'est appuyé sur le cabinet comptable Auditéco, et des statuts types actualisés.

 **Les Administrateurs demandent à recevoir une version des statuts comportant l'ancienne rédaction et les propositions de modifications, de façon à pouvoir formuler plus facilement leurs remarques. Ce nouveau projet sera à examiner par le Bureau avant l'AGE.**

V – PREMIERS ELEMENTS – PROGRAMME 2017

5-1 Orientations budgétaires (cf documents au dossier remis en séance)

En dehors des frais de gestion et de personnels qui sont maintenus au même niveau, ce premier budget se caractérise par une poursuite des actions déjà engagées en 2016, et notamment les programmes TEPCV 29+56+22.

Au niveau des recettes :

- Les Communes et Départements restent sollicités sur les mêmes bases (2.5 €/personne – population DGF)
- Une demande de réserve parlementaire sera à faire auprès du Député Hervé PELLOIS.
- Les autres recettes sont constituées des aides octroyées pour l'animation et la mise en œuvre des actions des programmes BEL/TEPCV/Univers des îles/Valorisation des productions insulaires et de celles versées dans le cadre des contrats de partenariat (Région, Agence de l'Eau, Conservatoire du Littoral...).
- A noter que le fonds de dotation « Perspectives » ne souhaite pas poursuivre son aide pour la sensibilisation à l'entrepreneuriat auprès des scolaires et des populations insulaires.

5-2 Ingénierie prospective

Premiers sujets potentiels pour ingénierie prospective 2017 :

- **Faisabilité Zone franche** pour les îles du Ponant : Des membres groisillons du Conseil de développement du Pays de Lorient proposent la création d'une zone franche. Ce type de dispositif pourrait permettre de relancer la dynamique économique des îles. Cependant, il est nécessaire de bien en mesurer les conséquences, ex : il semblerait que les avantages ne concerneraient que les nouvelles entreprises risquant une distorsion de concurrence vis-à-vis des entreprises existantes. Une étude de faisabilité avec avantages/inconvénients pourrait être proposée au Conseil Régional.
- **Smart islands** : une première réunion au sujet des projets novateurs sur les îles a eu lieu en juillet 2016. Une seconde réunion en présence des DG concernées (Transport, Energie, Régions, Environnement, Economie ...) de la commission européenne est prévue cet hiver. Les sujets concernent la prise en compte des problématiques insulaires

pour la prochaine période à partir de 2021. Un financement pour une participation à cette initiative pour une meilleure prise en compte de ces spécificités pourrait être proposé.

- **Programme d'économies d'eau sur les îles** : en complément du programme AELB sur les citernes, un volet « benchmarking » sur les solutions mises en œuvre, par exemple pour l'utilisation des citernes sur d'autres îles afin de permettre de suggérer des adaptations réglementaires, techniques etc...
- Autres suggestions émises par les administrateurs :
 - TICPE (Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques, anciennement TIPP-Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers)
 - Diagnostic Transports. Cette problématique fait déjà l'objet d'une thèse par une étudiante de l'UBO.
 - L'Agriculture dans les îles.
 - Poursuite du travail avec Ressources Consultants Finances (Yann LE MEUR) sur des questions techniques (transport des produits agricoles, carburant vert/rouge pour les pêcheurs, ...)

✚ **Mme Karine CLAIREAUX, Sénatrice de St Pierre et Miquelon, souligne la variété des propositions émises, proches des préoccupations de son territoire, ce qui peut augurer des partenariats possibles.**

Aucune thématique à retenir dans le cadre de l'ingénierie prospective 2017 n'est arrêtée ce jour.

5-3 Plan déchets

La Loi NOTRE prévoit un transfert de compétences de la gestion des déchets aux Régions. Un premier séminaire réunissant les territoires, les départements, la région Bretagne et l'ADEME a eu lieu. La question des îles a été posée.

La Région, consciente de la particularité des îles pour cette thématique, se propose de **réunir dès cette année les acteurs de la gestion des déchets** : Communes, Intercommunalités le cas échéant, Départements, Ademe, Eco-emballage ...

Un plan déchets pour les îles pourrait voir le jour et permettrait de prendre en compte les aspects particuliers des îles :

- Surcoût
- Transport
- Stockage
- Réduction à la source, recyclage
- Economie circulaire
- Valorisation locale
- Unités de traitement locales ...

Ce plan pourrait répondre aux attentes fortes de nombreuses communes insulaires et démarrer par la mise en place d'une animation territoriale, déjà proposée par la Ministre chargée de l'environnement, suite à l'appel à projet « territoire zéro déchets » qui, à ce jour, n'a pu être mis en œuvre.

Le Président informe d'une réunion spécifique sur les déchets qui se déroulera à l'île de Batz, le 25 novembre prochain. Elle aura pour objectifs de :

- Faire un état des lieux sur la gestion des déchets sur les îles : situation passée, actuelle, enjeux/perspectives,
- Déterminer les premiers éléments d'actions autour des déchets à entreprendre
- D'examiner l'intégration de ces éléments dans le plan « déchets » breton

5-4 Date et lieu Assemblées générales, ordinaire et extraordinaire

- ✚ Lieux proposés : Ile de Sein
- ✚ Date : elle reste à déterminer courant février ou mars.

VI - Questions diverses

Le Président fait part d'une rencontre avec M. Gérard LAHELLEC, Vice-Président de la Région Bretagne, chargé des transports et des mobilités (quand ?). Ce dernier a confirmé que la Région avait entamé des négociations avec les Départements à ce sujet. Le renouvellement des DSP en 2020 pourrait être l'occasion d'effectuer un état des lieux des dessertes des îles.

En Vendée, la desserte de l'île d'Yeu a été rétrocédée au Département.

Aucune information n'a été communiquée à l'île d'Aix par la Région Nouvelle Aquitaine.

Les élus abordent ensuite la situation des ports et cales dont les concessions (ou gestion ?) sont rétrocédées à la Région, au Département ou laissées aux communes.

L'ordre du jour étant ensuite épuisé, le Président clôt la séance à 11 h.

Le Président, Denis PALLUEL

Le secrétaire de séance, Daniel MASSON